



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19131985

le

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

25 SEP. 2019

Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0464 952 573**

Dénomination

(en entier) : **B solutions**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée de Charleroi 71 à 5000 Namur****Objet de l'acte : Nomination-Pouvoirs**

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale des Associés du 26 Novembre 2018

La limitation initialement introduite pour des pouvoirs de signatures bancaires doit être revue et clarifiée plus précisément. Il est décidé de supprimer les limitations envisagées dans les dispositions transitoires publiées aux Annexes du Moniteur le 07 janvier 1999.

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 Juin 2019

L'Assemblée, à l'unanimité,

Nomme

-Mr Xavier Falmagne gérant pour une durée illimitée

-Accepte Mr Philippe Decock comme représentant permanent de la société gérante BSolutions Management sprl.

-Au terme de notre rencontre, les 4 gérants seront :

oMr JM Dehalleux

oMr Ph. Decock

oMr Xavier Falmagne

oLa sprl BSolutions Management représentée par Mr Ph. Decock

Mandate le Cabinet Gilson & Associés sprl représenté par JL Gilson pour afin d'effectuer les publications utiles aux présentes décisions ainsi que les décisions prise lors de notre assemblée du 26 novembre 2018 relative aux pouvoirs des gérants.

Jean-Luc Gilson
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).